



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAS Breizh Sublim' Auto – Constitution de société

Référence : L032030

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 27 juin 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18 juin 2025 à LANVAUDAN, il a été constitué la SAS Breizh Sublim' Auto société par actions simplifiées Dénomination : Breizh Sublim'Auto. Objet social : l'entretien, la réparation, la remise en état, la mécanique, la carrosserie et la peinture automobile ; le dépannage, le remorquage toutes distances et le gardiennage ; l'achat et la vente de tous véhicules automobiles et autres engins roulants, neufs ou d'occasion, toutes marques ; le commerce de détail d'accessoires et d'équipements automobiles ; la location de véhicules de tourisme sans chauffeur. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1.000 euros apport en numéraire. Siège social : 2, Moulin de Kerollin, 56240 LANVAUDAN. Président : M. ANTON Anthony demeurant 2, Moulin de Kerollin, 56240 LANVAUDAN. Directeur Général : Mme ANTON Léana demeurant 2, Moulin de Kerollin, 56240 LANVAUDAN. Admission aux assemblées et droit de vote : – tout associé peut participer aux assemblées, – chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions est entièrement libre, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Immatriculation au RCS de LORIENT. Pour avis : le président.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
